
Don de 115 livres du comité révolutionnaire d'Honfleur (Calvados),
lors de la séance du 6 frimaire an III (26 novembre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Don de 115 livres du comité révolutionnaire d'Honfleur (Calvados), lors de la séance du 6 frimaire an III (26 novembre 1794).
In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome CII - Du 1er au 12 frimaire An III (21 novembre au 2 décembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2012. p. 192;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2012_num_102_1_19747_t1_0192_0000_2

Fichier pdf généré le 15/07/2019

étoit possible, car les pirates de l'opinion avoient aussi placé des feux sur les écueils.

Il faut bien aussi que nous vous félicitions sur le décret rigoureux, mais juste qui ramène les sociétés populaires à leur institution.

C'est là que par un renversement de tout ordre, étoit concentré, le gouvernement non pas avec ses bienfaits, mais avec tous ses écarts ; c'est là que quelques hommes au nom du peuple, jugeoient, administroient et dispoient des places. C'est de là qu'au signal convenu, partoient ces aberrations politiques, ces mesures Robespierriennes qui se propageant en échos sur quarante quatre mille points de la République, venoient retentir à la fois dans le sein de la Convention ; en un mot, c'est dans ces assemblées que Pitt avoit ses meilleurs arsenaux et ses points de contact plus sûrs. Sans doute il étoit moins facile à ce grand maître en corruption de solder une armée d'esclaves contre la France que de s'attirer dans son sein quelques uns de ces hommes agitateurs qui font et défont les révolutions.

Représentants, vous avés mis à l'ordre du jour la justice, toutes les vertus et le commerce réparateur, vous ne pouviés accomplir vos salutaires intentions sans chercher le moyen d'assurer la paix intérieure. Ces moyens sont trouvés, et leur effet est tellement sensible, que Marseille semble renaître de ses cendres.

Que n'étiez vous dans cette commune le jour qu'on célébra la fête de la Patrie reconnoissante envers ses défenseurs victorieux, c'est alors que vous auriez recueilli à votre tour un juste tribut de reconnoissance et d'hommage à la voix d'Auguis et de Serre, vos dignes collègues, un peuple immense sorti comme des voutes de Marseille, se répandit dans les rues, et les places publiques, la plupart des habitants comprimés par la terreur et rendus à la liberté, sourioient à l'aspect du ciel, dont ils furent privés si longtemps. Aux cris mille fois répétés de vive la Convention, succédèrent les épanchements de la joie et les embrassements fraternels, tout étoit dans l'ivresse et dans l'enthousiasme. Puisse ce bonheur être durable, mais qui pourroit l'altérer désormais ? La Justice et la Vertu ne sont-ils pas le premier intérêt de l'homme ? Le règne des hommes de sang n'est-il pas étouffé ? Non, le bonheur du peuple ne retrogradera pas, la Convention nationale s'est portée à cette hauteur d'où l'on ne peut plus descendre. Elle est digne à présent des respects de l'Europe, quant à nous rassemblés autour de l'autel de la patrie ; nous avons juré par la reconnoissance (c'est le serment le plus saint), nous avons juré par nos frères d'armes vainqueurs des rois coalisés, de périr ou de voir triompher les principes de justice et de vertu qui seuls forment les républiques.

Vive la République française. Vive la Convention nationale.

Suivent 559 signatures.

c

Le comité révolutionnaire d'Honfleur, département du Calvados, annonce qu'il a déposé à la municipalité de cette commune, le 12 brumaire, le produit d'une souscription faite par ses membres, montant à la somme de cent quinze livres, destinée à concourir aux frais de construction d'un vaisseau qui doit porter le nom de ce département (22).

[Le comité révolutionnaire de Honfleur à la Convention nationale, Honfleur, le 18 brumaire an III] (23)

Citoyens représentants,

Nous avons déposé en notre municipalité suivant son invitation du 12 courant cent quinze livres, produit d'une souscription faite en notre comité pour servir à la construction du vaisseau projeté *Le Calvados* ; puisse ce monument rappeler aux Calvadociens la haine qu'ils doivent vouer aux tirans des mers, surtout à cette orgueilleuse Albion, fière de la domination antérieure sous le règne des Roys et qui, déjà effrayée de la bravoure républicaine, semble n'avoir plus de force que dans le charlatanisme d'un ministre perfide. Notre Calvados semblable au rocher dont il portera le nom sera inébranlable. Sans doute le courage des braves marins de nos contrées, qui sans avoir besoin de stimulant montreront un nouveau zèle à défendre la patrie entière dans ce témoignage de dévouement de leurs concitoyens.

Suivent 11 signatures.

d

La société populaire de Bletterans, district de Lons-le-Saulnier, département du Jura (24) ;

[La société populaire de Bletterans à la Convention nationale, s.l.n.d.] (25)

Citoyens représentants,

Enfin la justice prend la place de la Terreur dans ce département, enfin la vertu, les talents et la probité ne sont plus proscrits, l'aristocratie et le coquinisme sont découverts : vive la Convention nationale, la République est encore une fois sauvée ! Que d'actions de grâce, sages législateurs, les patriotes amis des principes, ne vont-ils pas avoir à vous rendre, de combien de bénédictions ne vont-ils pas vous couvrir ! Vous avez juré de sauver le peuple ou de mourir à votre poste, et nous vous l'annonçons déjà, nous éprouvons que ce serment ne sera pas vain.

(22) P.-V., L, 116.

(23) C 328 (1), pl. 1447, p. 1.

(24) P.-V., L, 116.

(25) C 328 (2), pl. 1456, p. 3.